

Erratum : Une erreur s'est glissée dans l'article sur les bulletins paroissiaux du N° 14. En effet le **denier** est une subdivision du **sol** ; donc il faut lire X sols, V sols, VII sols et VII deniers, etc... Avec nos excuses. OO

EN CE TEMPS-LA : LE MONUMENT AUX MORTS DE BLAISON-GOHER.

En empruntant la montée Saint Sauveur et en passant devant le cimetière, vous ne pouvez manquer de voir le monument aux morts de notre commune.



Cliché Ozange

Comme beaucoup de monuments aux morts, il fut édifié pendant les années 1920 et commémore le sacrifice des habitants de

Blaison et de Gohier pendant la première guerre mondiale. En effet, après le traumatisme que fut la guerre de 14-18 (1,5 millions de morts et plus de 3 millions de blessés, souvent pour la vie), les communes de France décidèrent d'édifier un monument, non pas dédié à la victoire, mais en honneur à ces habitants décédés. Ces monuments avaient pour message : « Ils ne sont pas morts pour rien, cela ne se reproduira plus ». L'expression « der des der » résume bien ce sentiment. On comprend aisément le désarroi des combattants survivants en 1940 !

Pour notre monument, Blaison et Gohier s'associent (acte prémonitoire à la fusion de 1974). Mais pour réaliser ce monument, plusieurs questions devaient trouver une réponse :

1) A quel endroit ?

Par circulaire du 22 mai 1919, le préfet rappelle aux maires que le monument ne peut comporter de signe religieux s'il est sur un emplacement public, l'exception à la règle étant le cimetière. C'est ainsi que notre monument sera dressé près du cimetière sur un terrain de 88 m² concédé par M. Petit de Chemellier et pourra porter deux croix sur chaque

côté. Notons qu'aujourd'hui, lorsque nous trouvons des monuments sur une place publique avec des signes religieux, il y a de grandes chances qu'ils aient été déplacés du cimetière, c'est le cas chez nos voisins de St Sulpice par exemple.

A noter également que toute concession dans le cimetière induit une redevance auprès du bureau de bienfaisance local. La préfecture précise dans sa note que même si la concession pour le terrain affecté au monument est gratuite, la redevance au bureau de bienfaisance doit être versée. DO (A suivre)

FONDS DE TIROIR :

On nous a confié, au début de notre collecte de documents sur Blaison et Gohier, une vieille photo représentant les anciens soldats revenus de la guerre 14-18. Cette photo a été prise



Photo Hardouin

devant la Grange aux Dimes. Au-delà du rassemblement des survivants de la terrible guerre 14, des aspects sociologiques sont intéressants à lire : croix militaire arborée fièrement, moustaches quasi-générales, port du gilet sous la veste, la cravate supplante le col cassé et le nœud papillon.

JEU DEVINETTE :

Savez-vous quel moyen les rois avaient trouvé, dès le XVIème siècle, pour lutter contre l'infanticide ? La réponse dans notre prochain numéro.

Par monts et par vaux

Orchidées printanières

Dans les régions qui jouxtent la Loire angevine, voici quelques dizaines d'années, il avait été recensé près d'une quarantaine d'espèces d'orchidées. Quelques unes sont présentes sur la commune. Beaucoup ont des fleurs plutôt petites, pâles, qui n'attirent pas l'attention du promeneur. Plusieurs espèces ont des fleurs assez originales, sans toutefois atteindre la grandeur et la beauté des variétés hybrides offertes par les horticulteurs, souvent issues de plantes croissant sous les tropiques.

Par contre un peu de chance permet parfois de se retrouver devant un parterre naturel envahi d'orchidées fleuries.

Voici quelques espèces que l'on peut observer assez facilement au printemps* sur le territoire de la commune, principalement sur les coteaux calcaires, voire le long des routes et des chemins.

L'*orchis mascula* (1), bien connu sous le nom de « Pentecôte » est très disséminé : bord des routes, prairies, sous-bois clairs...

L'*orchis verdâtre* (2) sera rencontré aux lisières des bois ; sa hampe de fleurs blanches n'est pas très remarquable.

La tige de l'*ophrys abeille* (3) ne porte que quelques fleurs, mais d'une couleur rose mauve superbe avec un labelle (pétale formant une lèvre) sombre tacheté de jaune. Cette plante s'hybride avec une voisine, l'*ophrys bourdon*, assez semblable, ce qui rend les différenciations délicates. Les sols calcaires lui sont favorables.

Dans les mêmes terrains on peut rencontrer l'*orchis araignée* (4) au labelle brun foncé avec pétales voisins de couleur verdâtre.

L'*orchis singe* (5) forme un épi serré de fleurs parfois presque blanches, chacune d'entre elles laissant deviner un petit singe aux taches roses en train de se balancer. Certaines prairies peuvent parfois en être entièrement couvertes. Il en est de même pour l'*orchis pourpre* (6).

L'*orchis bouc* (7) est grand – plus de 50 cm de hauteur – et peu décoratif. Il est plus tardif (fin de printemps, été). Sa tige porte une grande quantité de fleurs verdâtres, grisâtres, espacées ; chacune d'elles comporte un labelle dont la longueur peut dépasser 5 cm faisant penser à la barbiche du bouc...

Depuis un ou deux ans, ces orchidées semblent proliférer, mais d'autres espèces, plus rares, petites ou cachées, peuvent aussi être rencontrées.

Si vous avez la chance de les voir, évitez de les cueillir, photographiez-les si vous le pouvez, et faites nous part de vos découvertes afin de les publier dans notre feuille mensuelle.

J.-C. S.

* Une espèce automnale, le *Spiranthe contournée*, avait été décrite dans une édition de Grains de Sable, datant de novembre 2009.

